

Du jour au lendemain, je me suis retrouvée sans travail (contrat non renouvelé), sans titre de séjour, perdant mon logement, et c'est cette année là que j'ai découvert St Nicolas des champs:

Le 22 avril 2010, une parole de connaissance a annoncé qu'une personne était guérie de constipation. Dès le 1er mai, j'ai compris que cette parole était pour moi car quelques heures après avoir mangé, j'avais envie d'aller aux toilettes, ce qui ne m'était plus arrivé depuis très longtemps.

A cette époque là aussi, j'avais de sérieuses douleurs dentaires et je n'avais plus de couverture sociale, l'aide médicale demandée était restée sans suites, une autre fois, une parole de connaissance a dit : "Le Seigneur guérit une personne qui à mal aux dents et n'a pas les moyens de se soigner", j'avais toujours mal, mais deux jours après plus rien, jusqu'à ce jour.

Le jeudi 16 Septembre, à la prière des malades, une parole de connaissance a dit "plusieurs personnes ici pensent qu'elles sont attaquées, le Seigneur les délivre maintenant". Je l'ai prise pour moi. En effet ce matin là, je m'étais réveillée effrayée par un cauchemar, j'avais rêvé que mon corps et mon esprit étaient dissociés et que quelqu'un s'était emparé de ce corps... J'en étais malade d'effroi et de dégoût, j'en pleurais...

Par la suite, fin septembre lors de la prière une parole de connaissance a annoncé que "chaque personne présente ce jour-là recevait un cadeau", de nombreuses grâces étaient accordées, pour ma part ça n'a pas tardé :

- dès le 07 octobre je commençais à travailler à temps partiel, j'y suis toujours ça se passe à merveille même si je cherche désormais un emploi qualifié et à temps complet

- quelque jours après, un ami m'a donné rendez-vous dans une grande enseigne de la place et m'a proposé de choisir un ordinateur portable et une clé 3G pour que je puisse me connecter à Internet et chercher un emploi à la hauteur de mes compétences

- le 09 novembre, entrée à la préfecture pour entamer une procédure de régularisation qui aurait pu durer 4 mois minimum, j'en suis sortie avec un titre de séjour. Il y avait eu une erreur dans le traitement de mon dossier et la convocation que j'étais supposée recevoir pour ma carte n'était jamais partie de la préfecture.

Ainsi, officiellement j'étais restée en situation régulière à mon insu.

Pourtant, les renseignements pris auprès des instances habilitées (juristes, associations, avocat de la LDH) me déconseillaient formellement de m'y présenter pour réclamation, arguant que je recevrais une obligation de quitter le territoire, ou alors je serai arrêtée illico, car il y avait des objectifs d'expulsion chiffrés d'étrangers. Ce qui était vrai puisque ça faisait la Une des journaux quotidiens. Pour cette grâce particulière, je remercie la Sainte

Famille, Padre Pio, mon saint ange gardien et tous les saints du ciel.

En été, il a été porté à ma connaissance le cas du fils d'une paroissienne sur qui on avait découvert une tumeur au poumon... Tout naturellement, je portais ce monsieur d'une cinquantaine d'année, père de famille non pratiquant, dans mes prières, comme les autres paroissiens.

Les médecins lui donnaient rendez-vous en septembre, soit plus de trois mois après la découverte de cette tumeur, sa famille en déduisit alors qu'ils n'avaient pas eu le courage de lui dire que d'ici là il ne serait plus en vie. Je précise que dans cette famille il y a des chercheurs, des médecins et un cancerologue.

En septembre, le monsieur retourna voir les médecins, toutes sortes d'exams furent effectués, ils ne parlent plus de cellules cancéreuses et déclarent son état stationnaire. Son prochain rendez-vous chez le médecin est au printemps.

La communauté paroissiale le porte toujours en prières et pour ma part le Seigneur oeuvre.